

**CAROLE DELGA PRÉSENTE DE NOUVELLES
MESURES POUR RÉPONDRE À L'URGENCE ET
ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DE LA
FILIÈRE AÉRONAUTIQUE**

Mardi 24 novembre 2020



**La Région
Occitanie**
Pyrénées - Méditerranée

Sommaire

ÉDITOS	4
I - LE PLAN DE RELANCER RÉGIONAL, ADOPTÉ EN JUILLET, DÉJÀ OPÉRATIONNEL ...	6
▲ Axe 1 : Priorité à l'emploi et aux compétences	6
▲ Axe 2 : Soutenir la production, la diversification et l'innovation vers l'avion vert	9
▲ Axe 3 : Renforcer la structuration financière des entreprises au service de la capacité industrielle des entreprises et des emplois	10
II - LA RÉGION DÉPLOIE DE NOUVELLES MESURES POUR RÉPONDRE À L'URGENCE ET ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DE LA FILIÈRE AÉRONAUTIQUE	11
▲ La Région aux côtés des entreprises aéronautiques pour faire face à l'urgence ..	11
▲ La Région prépare l'avenir et accompagne les industriels vers l'avion vert	12
IV - LE GIFAS MOBILISÉ PLUS QUE JAMAIS AU SERVICE DE L'AÉRONAUTIQUE FRANÇAISE ET DE SES ADHÉRENTS	14
V - LES ACTIONS DU PÔLE AEROSPACE VALLEY	15

“ Ces nouvelles mesures doivent permettre de répondre à l’urgence et d’accompagner la transformation de la filière ”



© Grollier-Philippe - Région Occitanie

La Région Occitanie est depuis toujours impliquée auprès du réseau de PME et ETI sous-traitantes du secteur aéronautique. Au cours des vingt dernières années, près de 350 M€ ont été investis, dans quatre plans ADER successifs, permettant d’accompagner la mutation de la filière et les changements organisationnels.

La filière régionale est face à une crise sans précédent et l’arrêt brutal du marché touche l’ensemble de la chaîne de sous-traitance. La situation est préoccupante mais nous devons travailler collectivement pour conserver notre souveraineté nationale et redonner une vision à long terme à cette industrie essentielle pour la France, et pour notre région. Notre rôle est de les aider à tenir le choc sur le court terme afin de limiter l’impact sur l’emploi et éviter une perte des compétences et du savoir-faire industriel. Nous devons aussi travailler sur des projets d’envergure et miser sur l’innovation pour réussir la transformation de la filière et produire l’avion vert d’ici 2035. C’est pourquoi, en concertation avec les acteurs du territoire, nous avons adopté dès cet été un Plan de relance régional de 100 M€. J’ai souhaité que la Région déploie de nouvelles mesures permettant de passer ce cap tout en préparant l’avenir et la transformation nécessaire de la filière.

Car oui, nous aurons toujours besoin d’avions. Des avions plus verts, plus légers avec une part toujours plus importante de biocarburants durables, électriques certainement demain, hybrides peut-être après-demain, et même hydrogènes. Ils continueront à être ce trait d’union entre les peuples et les continents, symbole de la découverte d’autres horizons et, surtout, d’autres cultures. L’équipe de France de l’aéronautique est prête, j’en suis certaine, à relever ce défi : il faut lui donner aujourd’hui les moyens de cette ambition cruciale pour l’avenir de notre pays et la stabilité en Europe.

Vous pouvez retrouver l’intégralité de la Tribune «La France doit être leader pour construire l’avion vert» de Carole Delga ci-après: <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/carole-delga-la-france-doit-etre-leader-pour-construire-l-avion-vert-20200514>

Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée
Présidente de l’Agence de Développement Economique de la Région

“ Travailler en escadrille ”



Les nouvelles mesures sanitaires induisent un deuxième stop de l’économie en 2020. Celui-ci intervient alors même que le système immunitaire des entreprises est épuisé (trésorerie, ratios d’endettement...). Si cette décision était, vraisemblablement inévitable, son coût sera très lourd, tant pour les entreprises que pour les finances publiques. Cet appui sur le bouton « Pause » intervient alors qu’un certain nombre d’entreprises et de filières de notre territoire se rapprochaient peu à peu de niveaux d’activités quasi-normaux. Ce n’est, hélas, pas le cas de l’aéronautique, pour laquelle cette perspective semble reculer, comme un mirage sur le tarmac. Le trafic aérien international devrait finalement chuter de -60% sur 2020 et, plus problématique encore, le retour au niveau d’avant crise n’interviendrait finalement qu’entre 2024 et 2027. Cette contraction, durable, du trafic aérien impactera donc directement le modèle économique de notre région puisque cette filière d’excellence y représente 40% de l’emploi industriel, soit plus de 100 000 emplois avec Airbus, et 90% des exportations. L’effondrement de la demande à l’origine de cette situation est sans précédent. Elle appelle donc une réaction, elle aussi, inédite de la part des acteurs politiques, économiques, institutionnels et consulaires. Dans son ampleur, dans sa logique et dans son organisation. Référent de proximité du développement économique, le réseau des CCI d’Occitanie est une composante forte au sein des parties prenantes légitimes de l’action concertée et volontariste à conduire. Dès le mois de mars, dans ce contexte d’urgence inédit, la CCI de la Haute-Garonne, la CCI Occitanie et un panel d’entrepreneurs, se sont mobilisés, avec l’Etat et la Région, en réunissant à plusieurs reprises les acteurs de la filière afin d’identifier et de remonter aux Ministères concernés et au Conseil Régional leurs besoins et le nécessaire accompagnement qui en résulte. Nous devons pérenniser cette dynamique en nous organisant durablement en « Task Force » parce qu’agir en escadrille est le meilleur moyen de travailler au (re)décollage.

Alain Di Crescenzo
Président de la Chambre de Commerce et d’Industrie d’Occitanie
1^{er} vice-président de la Chambre de Commerce et d’Industrie France

Depuis le début de la crise de la COVID-19, d'une ampleur et d'une violence inédites, toute la filière aéronautique, que ce soit à travers le GIFAS - le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales - ou directement à travers ses entreprises membres, s'est mobilisée, engageant toutes ses forces au service de ses salariés, de ses clients et du pays tout entier.

Compte tenu de l'ampleur de cette crise, le GIFAS a proposé immédiatement au Gouvernement, au nom de la filière, des mesures de survie et de sauvegarde. Celles-ci ont constitué l'essence et le cœur du plan de relance « France Relance » mis en place par le Gouvernement.

Ce plan est ambitieux et historique. Le GIFAS et toute la filière aéronautique se réjouissent de ce soutien global et cohérent de l'Etat à la filière stratégique et d'excellence qu'est la filière aéronautique - en particulier et surtout à sa chaîne de sous-traitants et de PME - dans ce moment si crucial pour elle où elle joue sa survie et où elle doit se préparer à rebondir.

Cette crise impacte aussi profondément la Région Occitanie, région phare de l'aéronautique, et les entreprises de la filière qui y sont implantées. La Région s'est mobilisée depuis longtemps en faveur des entreprises du secteur aéronautique et spatial, à travers sa contribution aux programmes de transformation du GIFAS que sont Performances Industrielles et Industrie du Futur. Ces programmes visent notamment à rendre les PME de la région plus compétitives. La Région a initié également un plan ambitieux de réponse à la crise. Aujourd'hui, au nom du GIFAS et de l'ensemble de la filière, je souhaite remercier la Région et sa Présidente Carole Delga pour leur soutien sans faille à la filière aéronautique. Je voudrais aussi remercier les services de l'Etat et Bpifrance pour leur mobilisation totale.

Grâce à ces soutiens, la filière fait face. Elle prépare l'avenir en accélérant la recherche et la préparation de l'avion de demain, vert, connecté et digital, dès le milieu de la prochaine décennie. Pour atteindre cet objectif d'une aviation décarbonée, l'ambition du GIFAS est ainsi affirmée : être toujours plus un acteur de la transformation de la filière aéronautique et en synergie avec les actions régionales.



Christophe Cadot
Président du Comité Aéro-PME du GIFAS, PDG de Satys

“**Transition écologique, Innovation et Résilience : Sortir plus forts de la crise**”

Dans un contexte difficile, les équipes du Pôle sont plus que jamais mobilisées, aux côtés des acteurs régionaux et nationaux, pour aider nos membres à traverser cette crise sans précédent.

Garder le lien en cette période reste essentiel et Aerospace Valley demeure pour ses adhérents le point focal pour l'accompagnement au montage de leurs projets.

En soutien auprès de ses membres et en support actif des actions régionales et nationales, le Pôle intervient selon 3 axes :

- **Transition écologique ou « GreenDeal »** : aider les entreprises à se développer sur de nouvelles solutions décarbonées, sur les nouvelles mobilités, les actions pour le climat (Espace & Drones) et la fabrication « verte », en étant relai de l'action nationale du CORAC et en accompagnant la mise en place de démonstrateurs financés par la Région (lancement de l'initiative MAELE : Mobilité AErienne Légère et Environnementalement responsable, regroupant une communauté d'acteurs régionaux innovants).
- **Innovation Industrielle** : soutenir les entreprises dans la modernisation de leurs outils industriels et leur transition numérique, dans le cadre de l'Usine du Futur (Projet état-région de plateforme pour l'Industrie du Futur et accompagnement des ETI et PME pour monter en compétences en travaillant avec les grands donneurs d'ordre).
- **Résilience** : Mettre en place des mesures à court terme pour passer le cap de la crise et aller vers la relocalisation et / ou la diversification de l'activité, en particulier dans les domaines des nouvelles énergies, de l'agriculture et de la santé.

Poursuivons nos efforts collectifs pour sortir plus forts de la crise et renforcer le leadership de nos membres dans la compétition mondiale.



Yann Barbaux
Président du Pôle Aerospace Valley

I - Le Plan de relance régional adopté en juillet déjà opérationnel

La Région Occitanie a élaboré avec l'ensemble des acteurs de la filière aérospatiale un plan de relance de près de 100 M€, adopté en juillet dernier. Construit autour de trois piliers, il doit permettre de **préserv**er les compétences, les savoir-faire et les emplois au sein des PME/ETI des territoires et de la supply chain, de **soutenir la R&D et l'innovation** pour que le berceau de l'avion vert soit en Occitanie mais aussi de **déployer de nouveaux outils financiers**, en fonds propres notamment.

1. Priorité à l'emploi et aux compétences

A travers ce Plan, la Région se mobilise notamment pour **favoriser le maintien de l'emploi dans les territoires, développer et transformer les compétences industrielles et accompagner les salariés dans le process de formation ou de reconversion professionnelle**. Elle y consacrera un budget total de 35 M€ sur la durée du Plan.

Zoom sur les projets déjà lancés

► DISPOSITIF « PASSERELLE INDUSTRIE »

Porté par France Industrie, le dispositif « Passerelle Industrie » est opérationnel depuis octobre 2020. **Regroupant 10 branches industrielles** (bois, carrière et matériaux, chimie, métallurgie, textile, plasturgie, santé et pharmacie, nautisme, énergies et agroalimentaire), il vise à **identifier et mettre en relation les salariés des entreprises qui connaissent une baisse d'activité avec des entreprises qui ont des besoins en compétences sur les différents territoires industriels de l'Occitanie**.

France Industrie, en partenariat avec l'IUMM et Pôle Emploi, s'est fixée comme objectif d'atteindre 1 200 mises en relation ou « passerelles » en 2021 et la Région mobilisera **une enveloppe de 1,1 M€ sur deux ans**, qui sera soumise aux votes des élus lors de la prochaine Commission Permanente en décembre.

➡ Pour l'heure, **une trentaine d'entreprises industrielles des secteurs agroalimentaires, énergies, santé et chimie** ayant des besoins de recrutement se sont **déjà engagées dans le dispositif**. Parmi elles, le **groupe EDF a lancé le 1^{er} octobre l'initiative « challenge aéronautique »** pour recruter sur les métiers de l'électrotechnique, de l'électromécanique, de l'électricité, de la mécanique, de la gestion de projet ou d'affaires, de la soudure et de la chaudronnerie. 90 offres d'emplois ont été publiées depuis le lancement du « challenge aéronautique ». Le groupe EDF a par ailleurs élaboré un partenariat avec les entreprises Airbus, Daher, Liebherr et Safran.



► « FORMER PLUTÔT QUE LICENCIER »

La Région s'est engagée à **soutenir le financement de la formation des salariés non concernés par l'activité partielle mais dont l'entreprise connaît une baisse d'activité**, via l'**OPCO2i** (opérateur de compétences interindustriel). Depuis le mois de mai 2020, **la Région a mobilisé 620 000 € au titre de ce dispositif**. Pour poursuivre l'action engagée, elle va soumettre au vote des élus une **nouvelle enveloppe d'1 M€** lors de la Commission Permanente de décembre.

Tous secteurs confondus, la Région a déjà accompagné 435 entreprises pour 1 520 salariés. S'agissant plus précisément des **entreprises industrielles, notamment aéronautiques, la Région a accompagné 29 entreprises pour 300 salariés.**

⇒ **L'entreprise Sopra Steria via sa Business Unit Aeroline** (Colomiers - 31) a également bénéficié du dispositif à hauteur de 10 000 € en lançant 3 parcours de formation sur des technologies nouvelles destinés à former 21 collaborateurs.

Des entreprises importantes de la filière telles que **Daher, Thalès Avionics ou Liebherr Aerospace** ont récemment sollicité la Région afin de financer leurs plans de formation des salariés. Pour Daher, 792 salariés pourraient être concernés sur le site de Toulouse et 412 sur le site de Tarbes.



© Bensizerara Sofiane - Région Occ

► SOUTIEN AUX ACTIONS DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES AU NIVEAU TERRITORIAL (GPECT)

Cette démarche vise à maintenir le plus possible les emplois et les compétences au sein des territoires tout en anticipant les mutations de l'emploi engendrées par le développement des technologies du futur. La Région peut intervenir à trois niveaux :

- Entreprise : accompagner l'amélioration des pratiques RH
- Publics : accompagner l'évolution des métiers et des compétences et maintenir les salariés dans l'emploi
- Territoire : maintenir la population et l'activité.

⇒ **La Région accompagne le cluster Mecanic Vallée** : situé dans le Lot, il regroupe 200 entreprises sur trois secteurs d'activités phares : l'aéronautique, l'équipement automobile et la machine-outil. Il pilote le **dispositif « Territoires d'Industrie » labellisé par l'Etat**. Afin de faire face à une baisse de l'activité de l'ordre de 40 à 60% et face aux suppressions de postes annoncées, la Mecanic Vallée a engagé un projet de GPECT en deux phases, déployé dès 2021 :

- 1^{ère} phase : **Articuler avec le dispositif « Passerelle Industrie »**, l'objectif est d'accélérer les mobilités des salariés des entreprises en difficulté vers les entreprises qui ont des besoins de recrutement ou des besoins de compétences.
- 2^{ème} phase : **élargir la cartographie de l'emploi**, au-delà de l'industrie, à **tous les secteurs d'activité du territoire**, travailler à l'**identification des futurs gisements d'emplois ou filières porteuses** qui offrent des opportunités de recrutement.

Pour accompagner cette action, la Région soumettra au vote des élus lors de la Commission Permanente de décembre une **aide de 72 000 €**.

► ACCOMPAGNER LES PROJETS EN « RH » (RESSOURCES HUMAINES)

La Région cofinance l'accompagnement des entreprises par des Cabinets conseil RH via le dispositif « Contrat RH », pour soutenir la structuration des projets RH ou soutenir les démarches de transformation (numérique, écologique, technologique, etc).

A ce jour, **25 entreprises dans l'aéronautique sont accompagnées par les dispositifs « RH »** de la Région sur un total de 345 entreprises accompagnées.

➡ La Région va financer un « **contrat RH** » à hauteur de **10 000 €** (sous réserve du vote des élus lors de la Commission Permanente de décembre) pour l'entreprise toulousaine **Norimat** dont l'objectif est de structurer sa politique Ressources Humaines. Pour ce faire, une phase de recensement des compétences s'est déroulée en septembre et sera suivie par la définition de la stratégie RH, menée par un cabinet de conseil, et déployée au premier semestre de l'année 2021.

La Région soutient également des **projets innovants en matière d'emploi et de formation** dans le domaine de l'aéronautique ou à destination des salariés impactés et en démarche de **réorientation professionnelle**.

A ce titre, la Région est partie prenante du projet d'**Airbus** qui réfléchit à une nouvelle manière de former au travers d'une **mise en immersion active des apprenants en utilisant la réalité virtuelle**. Si elle s'avère efficace, cette nouvelle pratique pédagogique pourra être transposable à d'autres secteurs d'activité. **L'UIMM Adour Pyrénées (65) va conduire une Action de Formation en Situation de Travail visant à former de nouveaux collaborateurs pour CAF France** (Bagnères-de-Bigorre) sur les postes de monteur habilleur et monteur mécanicien. Ce projet ouvre des perspectives d'emploi pour certains salariés de l'aéronautique en reconversion.



© Grollier Philippe - Région Occitanie

2. Soutenir la production, la diversification et l'innovation vers l'avion vert

Cet axe mobilise un budget de 43 M€ dont 20 M€ pour accompagner les entreprises de la filière dans leur transformation et 23 M€ pour soutenir la R&D et l'innovation pour que le berceau de l'avion vert soit en Occitanie.

Zoom sur les projets déjà lancés

► LA RÉGION ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES DANS LA DIVERSIFICATION

La diversification est une des clefs pour accompagner les entreprises de la sous-traitance à passer ce cap. A ce titre, **la Région, en lien avec l'Etat et le Pôle Aerospace Valley**, aide les PME/ETI à concevoir et mettre en œuvre une politique de diversification de l'activité de l'entreprise.

⇒ Dans ce cadre, elle accompagne **le projet de diversification dans le secteur du médical de l'entreprise Ateliers de Haute-Garonne** (Flourens 31). Initialement spécialisée dans la fabrication de rivets pleins pour l'aéronautique et dans les activités de visserie et de fixations pour composites, l'entreprise s'oriente vers la fabrication de masques chirurgicaux et FFP2. Afin de sécuriser son marché après crise, l'entreprise a mis en place une stratégie pour atteindre les prix des masques chinois à l'horizon 2022 basée sur le volume et l'internalisation de la fabrication du meltblown (produit filtrant). **La Région soutiendra ce projet à hauteur de 2,5 M€** (soumis au vote des élus lors de la Commission Permanente de décembre) **qui sera générateur de 150 emplois sur le territoire.**

► LA RÉGION AIDE LES ENTREPRISES À DÉVELOPPER LEUR ACTIVITÉ PAR LA CONQUÊTE DE NOUVEAUX MARCHÉS À L'ÉTRANGER

La Région, avec la Team France Export Occitanie (CCI Occitanie, Business France et Bpifrance), accompagne les TPE/PME dans leur démarche export à travers 2 dispositifs complémentaires :

Le « **Contrat Export** » a vocation à **structurer leur démarche export** par le financement à 50% du recrutement des personnels export, d'un programme d'actions de prospection et de promotion.

⇒ Dans ce cadre, elle a soutenu à hauteur de **100 000 € la société AURA Aero** (Toulouse 31) pour la structuration du service export et la prospection de ses marchés prioritaires (Europe, Etats-Unis, puis Asie). Aura Aero développe des avions bi-place de nouvelle génération (dont une version électrique) pour la formation des pilotes, la voltige et le loisir.

Le « **Pass Relance Export** » a vocation à **soutenir l'amorçage de l'export pour les primo-exportateurs et la diversification des entreprises vers de nouveaux marchés export.**

⇒ Dans ce cadre, la Région a soutenu **CMA Industry** (Tarascon-sur-Ariège 09) à hauteur de **20 000 €** pour trouver de nouveaux débouchés et des missions ciblées à l'étranger (Canada). CMA Industry réalise des sous-ensembles, des prestations industrielles de tôlerie-chaudronnerie-usinage-prototypage pour l'industrie aéronautique principalement.

► LA RÉGION ACCÉLÈRE LA TRANSFORMATION DES ENTREPRISES VERS L'INDUSTRIE DU FUTUR

Les entreprises de la filière doivent poursuivre leurs efforts de compétitivité pour ressortir plus fortes de cette crise, plus digitalisées, plus performantes, plus agiles et donc plus résilientes. Dans cette optique, **l'accent doit être mis sur la transformation de la production vers l'industrie du futur.** Dans le cadre de son Plan, la Région a d'ores et déjà organisé, avec ses partenaires (en particulier : CCI Occitanie, France Industrie, IUMM, Pôle Aerospace Valley), **des actions de sensibilisation** sur les différents volets de l'Industrie du Futur et **accompagné la transformation des modes de production des entreprises.**

⇒ **12 accompagnements ont déjà été réalisés** dans le cadre du dispositif Pass Rebond pour accentuer le passage vers l'industrie du futur. **L'entreprise Ségnéré** (Adé 65), a ainsi pu bénéficier d'un soutien de près de 200 000 € pour digitaliser son process de production (suivi de la production en temps réel, mise en place d'une gestion documentaire électronique, robotisation industrielle et impression 3D).

► AMPLIFIER LA STRATÉGIE INDUSTRIELLE DE L'AVION VERT EN SOUTENANT L'INNOVATION ET LA R&D

La recherche et le développement constituent un point d'appui indispensable à la préservation de la filière et à son avenir. Depuis plusieurs années, la filière s'est orientée dans une trajectoire plus vertueuse pour atteindre la neutralité carbone. **Le contexte inédit dans lequel se trouve la filière nécessite une accélération des solutions décarbonées.** Les récentes dispositions gouvernementales fixent désormais l'échéance du développement d'avions électriques ou hybrides hydrogène en 2035. Avec le Plan de relance, la Région souhaite **contribuer au développement et à la structuration d'une filière régionale des mobilités aériennes légères innovantes avec pour objectif de devenir leader en Europe.**

⇒ A ce jour, 5 projets de R&D ont été financés sur la thématique de l'aviation verte, comme par exemple **le projet d'Ascendance Flight Technologies** (Toulouse 31) qui vise à développer un aéronef innovant à motorisation hybride. Cet appareil à décollage et atterrissage vertical à propulsion hybride électrique sera adressé au marché de la mobilité urbaine et régionale. La Région accompagne ce projet à hauteur **d'1,5 M€ au travers du dispositif Contrat Innovation** sur le volet grand projet industriel qui prévoit **la création d'au moins 50 emplois sur le territoire.** Voté en juin, ce soutien à la R&D concrétise la réussite de l'implantation d'une entreprise à fort potentiel, grâce au travail coordonné de la Région avec son agence de développement Ad'Occ et son agence d'aménagement ARAC qui effectue le portage de l'immobilier sur l'aérodrome de Muret-Lherm.

⇒ **Le projet Gen-Clean** porté par Liebherr (Toulouse 31) est aussi soutenu par la Région à hauteur de **1 M€.** Il vise à **développer un système de pile à combustible à hydrogène** pour les secteurs ferroviaire, maritime et aéronautique.



Piraud Hervé - Madeeli

3. Renforcer la structuration financière des entreprises au service de la capacité industrielle des entreprises et des emplois

La Région déploie toute une gamme d'outils financiers à disposition des entreprises répondant aussi bien :

- Aux **besoins de trésorerie** (Prêt rebond Occitanie, fonds régional de garantie bancaire pour des prêts jusqu'à 300 000€, Contrat crise de trésorerie) : pour l'ensemble de ces dispositifs **plus de 25 entreprises ont déjà été aidées depuis juillet pour près de 5 M€**
- À **l'accompagnement de la recherche de nouveaux leviers de développement** (Contrat expertise, parcours industrie du futur, Pass Relance Export) : **près de 30 entreprises aidées pour 300 000 €**
- À **l'accompagnement des projets d'investissement, de diversification ou d'innovation** (Pass et Contrat Relance, Contrat Innovation, Garantie Foster TPE ou PME) ou en haut de bilan (fonds IRDI SORIDEC) : **96 entreprises aidées pour 15 M€**

Au-delà de ces dispositifs financiers couvrant les trois axes du Plan, les 12 M€ alloués à l'axe 3 du Plan vont notamment permettre le financement du nouveau Fonds Impulsion et de l'ARIS. (voir page 11)

II - La Région déploie de nouvelles mesures pour répondre à l'urgence et accompagner la transformation de la filière aéronautique

1. La Région aux côtés des entreprises aéronautiques pour faire face à l'urgence

La situation sans précédent de la filière avec une activité à l'arrêt chez les sous-traitants et des risques de faillite au premier semestre 2021 incite **la Région à déployer de nouvelles mesures d'urgence**. L'objectif est d'aider les entreprises à traverser la crise, faire face à l'urgence actuelle et éviter des rachats par des investisseurs étrangers.

Des nouveaux outils pour renforcer la structuration financière des entreprises

La situation financière des entreprises s'est fortement dégradée dans le contexte de crise. Les entreprises expriment des besoins de sécurisation financière par le rallongement des durées de remboursement de leurs dettes ou la transformation de celles-ci en quasi-fonds propres. **Afin d'éviter des pertes de souveraineté et des rachats d'entreprises par des investisseurs étrangers, la Région déploie de nouveaux outils financiers pour leur venir en aide.**

► LE FONDS IMPULSION À DESTINATION DES PME ET ETI

Pour compléter les besoins non couverts par le Fonds national ACE Aéro Partenaires, la Région va lancer, en partenariat avec les métropoles, BPI, le réseau bancaire et les grands industriels régionaux, **le Fonds Impulsion à hauteur de 50M€**. Ce fonds – confié en gestion à IRDI SORIDEC – aura une forte connotation aéronautique mais ne se limitera pas à cette seule filière, et sera multisectoriel. Il sera destiné à des PME et ETI ayant une rentabilité historique positive mais potentiellement négative depuis 1 ou 2 ans, et dont le potentiel de rebond est véritable. **Les investissements seront compris entre 500 000 € et 5 M€.**

Ce fonds permettra de **consolider les fonds propres d'environ 25 entreprises clés pour la filière aéronautique en Occitanie** et devrait être opérationnel dès début 2021. Son intervention pourra également être complétée pour certains dossiers plus innovants par l'ARIS.

► Aider à la relocalisation industrielle avec l'Agence Régionale des Investissements Stratégiques (ARIS)

Pour promouvoir les projets de relocalisation industrielle et de diversification, la Région va créer début 2021 **l'ARIS, à hauteur de 30 M€, en partenariat avec la Banque des Territoires et le réseau bancaire régional**. Cette agence déploiera une **gamme de services allant du foncier et de l'aide à l'immobilier jusqu'aux prêts et investissements** pour favoriser la localisation ou la relocalisation en Occitanie de chaînes de valeur et de production. L'ARIS pourra également **prendre des participations dans des sociétés** de projets pilotées par plusieurs industriels sur des projets stratégiques ou d'innovation et de R&D débouchant à court terme sur une capacité industrielle et commerciale.

L'agence est déjà en phase de **préfiguration opérationnelle avec une dizaine de premiers projets identifiés** et actuellement modélisés financièrement.



© Lecarpentier Lydie - Région Occitanie

Le Pass Relance Aéronautique-Aérospatial pour accompagner la diversification

Dès le mois de décembre, la Région va lancer le **Pass Relance Aéronautique-Aérospatial destiné à soutenir les projets de diversification, de consolidation et d'amélioration des performances des entreprises de l'aéronautique et du spatial.**

En vigueur jusqu'à fin 2021 et tant que le retour au marché ne sera pas pleinement opéré par la filière, **le Pass Relance Aérospatial s'adresse aux PME mais aussi aux ETI jusqu'à 500 salariés.** Après la réalisation d'un diagnostic 360° préalable, soit via le parcours industrie du futur de la Région ou du GIFAS, soit via la BPI permettant de valider les leviers d'actions prioritaires pour faire face à la crise, **les entreprises pourront bénéficier d'une subvention d'investissement jusqu'à 60 000€** avec un taux de 50% des dépenses éligibles.

Ce Pass est cumulable avec le Pass Relance Export et le Pass Relance ou Rebond Occitanie.

Les entreprises peuvent déposer leur dossier sur le site Hub Entreprendre :

<https://hubentreprendre.laregion.fr/>

La Région va dédier un espace 100% consacré aux entreprises de l'aéronautique sur le Hub Entreprendre. L'objectif est de permettre aux entreprises de la filière d'avoir une vision claire de l'ensemble des aides au secteur, qu'elles soient européennes, nationales, régionales.



2. La Région prépare l'avenir et accompagne les industriels vers l'avion vert

▶ **LANCLEMENT D'UN APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI), EN PARTENARIAT AVEC LE PÔLE AEROSPACE VALLEY, POUR UN DÉMONSTRATEUR D'AVION VERT DANS L'AVIATION LÉGÈRE**

La Région va lancer début 2021, **en partenariat avec le pôle Aerospace Valley, un AMI pour le développement de démonstrateurs d'avion vert dans l'aviation légère.** Conçus autour d'intégrateurs régionaux, **ces démonstrateurs impliquant des PME régionales innovantes ainsi que des laboratoires et bureaux d'études, permettront de positionner l'Occitanie comme la région leader en Europe de l'aviation légère décarbonnée.** Les avions de petite capacité, destinés à des trajets courts, sont bien placés pour intégrer des nouvelles technologies à moyen terme qui pourront pour certaines être ensuite adaptées pour les avions de plus grande capacité. Ces travaux permettront donc d'accélérer l'émergence de l'avion vert, **en complémentarité avec ceux réalisés par le CORAC et CLEANSKY,** futur programme européen vers l'aviation verte commerciale. Un budget de **10 M€** y sera consacré.

Ouverture d'un technocampus de l'hydrogène appliqué à l'avion vert à Francazal

La Région va lancer **le plus grand centre d'Europe de recherche, d'essai et d'innovation technologique dédié à l'hydrogène vert, en partenariat avec le CNRS, l'Université de Toulouse, l'ONERA, des laboratoires de recherche mais aussi des grands groupes comme Safran, Airbus et d'autres partenaires industriels**. Ouvert d'ici 2024 sur le site de Francazal (31), ce technocampus de plus de 15 000 m² accueillera, dans un même bâtiment spécifiquement équipé, **des équipes de recherche fondamentale**, dont les investissements seront soutenus notamment dans le cadre du **CPER 2021-2027**, et **des projets collaboratifs avec des industriels**, nécessitant notamment une production d'hydrogène vert commune, **des bancs d'essais mutualisés et des compétences partagées**. Ce technocampus H2 sera un maillon clé du développement des futurs moteurs à propulsion hydrogène des avions de demain. Ce projet sera mené en étroit lien avec Hyport à Blagnac (31). L'investissement total (investissement et équipement) pour la construction de ce technocampus est estimé à **40 M€**.



Centre d'accélération vers l'industrie du futur et nouvelle maison de la formation aéronautique et spatiale Jacqueline Auriol

En plus de la mise en place du **Digital Innovation Hub, qui aura pour vocation de booster la digitalisation et la transformation numérique** des entreprises régionales, la Région soutient la création d'un centre d'accélération vers l'industrie du futur dédié à la filière aéronautique dans le cadre de la future Maison de la formation aéronautique et spatiale Jacqueline Auriol. Ce bâtiment de 11 000 m² sera livré en juin 2021 sur le site de Toulouse Montaudran Aerospace. Sur les 36 M€, la Région en a financé 13 M€.

Ce projet de centre d'accélération, phasé avec celui de la Maison Jacqueline Auriol, et **soutenu par le Pôle Technologique Optitec, l'IRT, le CEA Tech, et le Campus des Métiers et des Qualifications**, s'articulera autour :

- **D'une usine école** qui dispensera des cours en formation continue, réalisera des opérations de sensibilisation auprès des dirigeants, et réalisera des Preuves de Concept
- **D'un espace dédié aux entreprises et organismes de formation** afin de faciliter l'adaptation des formations initiales aux besoins futurs du secteur de l'industrie et en particulier de l'aéronautique
- **D'un espace dédié à la transformation digitale et la coordination des offreurs de solutions** (Digital 113, La Mêlée, club des offreurs de solutions IDF...)

III - Le GIFAS mobilisé plus que jamais au service de l'aéronautique française et de ses adhérents

Face à la crise de la Covid-19, le GIFAS s'est mobilisé dès mars 2020, sans relâche, au service des 400 entreprises qu'il réunit, de ses salariés et de ses clients.

La *task force* de gestion de crise

Cette *task force* réunit un représentant exécutif de chacun des grands groupes Airbus, Dassault Aviation, Safran et Thales, et les présidents du GEAD (équipementiers) et du Comité Aéro-PME du GIFAS. Cette *task force* a travaillé en étroite association avec le Gouvernement pour la mise au point de mesures qui ont débouché sur le plan France Relance annoncé le 3 septembre 2020.

Les principaux domaines d'intervention de la *task force*

Elle est intervenue à chaque étape de l'élaboration des mesures prises au niveau gouvernemental comme au niveau filière, et a travaillé avec les Régions, dont la Région Occitanie.

En termes de mesures immédiates et de **survie**, comme en termes de mesures de **restructuration** et de **consolidation**, la *task force* s'est investie sur les actions suivantes :

- **Actions en faveur de la trésorerie des entreprises et de gestion des stocks** : alléger la **trésorerie** des entreprises du poids des **surstocks** liés aux réductions brutales de cadence.
- **Actions de transformation du tissu des PME et ETI de l'aéronautique** : identification des criticités et fragilités, objectifs de transformation par actions de soutien et de consolidation. Cahier des charges pour la mise en place d'un **fonds d'investissement spécifique** doté des moyens financiers nécessaires à la transformation : le fonds **ACE Aéro Partenaires**, doté de 641 M€ et d'1 Mds€ milliard d'euros à terme.
- **Charte renforçant les principes de la relation « client-fournisseur »** au sein de la filière.
- **Mesures d'accompagnement à la modernisation et à la numérisation de l'outil industriel**. Avec le Gouvernement mise en place d'un **fonds d'accompagnement** de 300 M€ sur 3 ans pour la digitalisation, les outils industriels 4.0 et la modernisation environnementale des procédés.

Le GIFAS a mis en place des **représentants GIFAS** dans les 13 régions métropolitaines pour appuyer les projets d'entreprises sur l'ensemble du territoire en étroite collaboration avec les services de l'Etat et des Régions, dont la Région Occitanie.

Enfin, le GIFAS, avec le Gouvernement et le **CORAC (Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile)**, prépare l'avenir. Les travaux conduisant à un **aéronef décarboné, digital et connecté à l'horizon 2035** ont été inscrits dans une feuille de route technologique refondue avec, de la part de l'Etat, un effort budgétaire consacré à la recherche à hauteur de 1,5 Md€ de 2020 à 2022. Toute la *supply chain* est entraînée dans cette démarche d'innovation partagée.

Et maintenant, quelles actions GIFAS au service de la filière ?

Le GIFAS s'organise pour **continuer** les actions entreprises et **maintient la *task force*** pour inciter à **actionner rapidement l'ensemble des leviers du plan de relance**.

Le GIFAS incite aussi les entreprises à contacter le fonds et échanger sur leurs projets.

Fonds ACE Aéro Partenaires : contact@acemanagement.fr

IV - Les actions du Pôle Aerospace Valley

Aerospace Valley est le premier Pôle de compétitivité mondial de la filière aérospatiale, au service des secteurs stratégiques de **l'Aéronautique, du Spatial et des Drones, sur les régions Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et Nouvelle-Aquitaine.**

Avec ses écosystèmes d'excellence - Systèmes Embarqués et Communicants ; Structures, Matériaux et Procédés ; Propulsion et Energie embarquée ; Economie des Données et Intelligence Artificielle ; Solutions pour l'Usine du Futur – Aerospace Valley est le moteur d'une communauté solidaire, compétitive et attractive visant à favoriser l'innovation au service de la croissance.

Classé dans le trio de tête des pôles de compétitivité mondiaux pour la performance de ses projets coopératifs de R&T (dont 619 ont été financés à ce jour), **Aerospace Valley a pour mission d'animer un réseau dynamique de renommée internationale, composé de 825 membres** (entreprises, laboratoires de recherche, établissements de formation, universités et Grandes Ecoles, collectivités, structures de développement économique), dont 562 PME.

Depuis septembre 2017, l'association Aerospace Valley est présidée par Yann BARBAUX, Senior Vice-Président d'Airbus, précédemment Directeur de l'Innovation de l'avionneur.

Le Pôle Aerospace Valley en chiffres :

<p>825 membres, dont + de 560 PME</p> <p>Un réseau qualifié de + de 10 000 contacts</p> <p>619 projets de R&T financés depuis la création pour un volume global d'activité de 1,6 Md€ et une aide publique de 661 M€</p> <p>Plus de 130 événements par an</p>

<p>Le Pôle associe les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie Pyrénées/Méditerranée, constituant ainsi le premier bassin d'emplois européen dans le domaine de l'aéronautique, de l'espace et des drones.</p> <p>146 000 emplois industriels 13 000 étudiants 8 500 chercheurs 1 900 établissements 1/3 des effectifs aéronautiques français, plus de 50% dans le domaine spatial</p>

Pour en savoir plus : www.aerospace-valley.com



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



La Région
Occitanie



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

toulouse
métropole



BORDEAUX
MÉTROPOLE



GRAND POITIERS
CAPITALITÉ - DÉFIAT



Montpellier
Méditerranée
Métropole



nîmes
métropole



ROCHEFORT
OCEAN



LES PÔLES DE
COMPÉTITIVITÉ

CONTACTS PRESSE

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Coralie Momboisse

coralie.momboisse@laregion.fr - 07 88 56 06 42

Chambre de Commerce et d'Industrie d'Occitanie

Carole Mekies-Shiff

c.mekies-shiff@occitanie.cci.fr - 06 45 81 47 64

GIFAS

Christophe Robin

christophe.robin@gifas.fr - 06 07 51 86 23

Aerospace Valley

Agnès Bardier

bardier@aerospace-valley.com - 06 09 40 02 29



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée